



**N°150**

**CIRCULAIRE CAOUTCHOUC** Le 05 mars 2019

**Salaires minima : la grille de plus en plus tassée**

**L**e 27 février, s'est tenue la 3<sup>ème</sup> et dernière réunion sur les salaires minima de la branche du Caoutchouc pour l'année 2019.

Après une parodie de négociation lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de décembre, celle du 18 janvier s'était soldée par une proposition du 1<sup>er</sup> coefficient à 1528€ et une valeur du point à 6.36€.

Devant le refus de toutes les OS de signer cet accord, la chambre patronale nous a alors proposé de nous réunir à nouveau.

Après cette dernière proposition loin de nos attentes, même sans croire « au père Noël », nous nous attendions tout de même à ce que la chambre patronale revienne avec une proposition au minimum égale à l'augmentation du SMIC octroyée par le gouvernement.

Mais non ! Aucun miracle ! puisque le porte-parole du SNCP nous annonça un coefficient 130 à 1532€ et une valeur de point à 6.38€.

Après un tour de table qui ressembla plus à un débat national qu'à une réponse des organisations syndicales puisque tout et n'importe quoi a été abordé, sans compter la chambre patronale qui nous a fait une explication des plus scabreuses, notre délégation, légèrement irritée, a demandé au SNCP si c'était leur dernière proposition et si tel n'était pas le cas, nous leur avons proposé une suspension de séance.

Au retour, une ultime proposition nous a été faite avec un K 130 à 1534€ et une valeur de point à 6.3882 €. Le porte-parole du SNCP osa même nous lancer un : « allez dans notre grande générosité, j'arrondis à 6.39€ »

Quelle bonté, merci patrons !

Pour la petite histoire, cela représente une augmentation d'environ +1.4%, inférieure à celle du SMIC.

Petit à petit, nos dirigeants paupérisent leurs salariés sans aucune vergogne en nous présentant des arguments toujours aussi fallacieux.

Cette proposition tasse une nouvelle fois la grille des salaires, ce qui n'encourage pas les salariés à prendre des responsabilités dans les ateliers. En effet, entre le 1<sup>er</sup> coefficient et le 11<sup>ème</sup>, il n'y a que 86 Euros d'écart alors que l'an passé cet écart été de 92 Euros et en 2017 de 100 Euros.

.../...

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 -**

**Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>**

Plus le temps avance, plus l'on constate de reculades dans la branche du caoutchouc.

Lors de cette réunion, nous n'avons pas manqué de rappeler à la chambre patronale qu'il devenait urgent de conclure l'accord CPPNI afin que les futurs accords de la branche puissent être étendus\*.

Voir les grilles ci-dessous.

\*Un accord collectif étendu est un type d'[accord collectif](#) ayant fait l'objet d'un [arrêté](#) d'extension de la part du ministère du Travail. Contrairement à l'accord collectif ordinaire qui n'engage que les employeurs adhérant aux organisations patronales signataires du texte, l'accord collectif étendu s'impose à toutes les entreprises rentrant dans le champ d'application de l'accord, même à celles n'ayant pas adhéré à un syndicat signataire. Pour être applicable, un [arrêté](#) d'extension doit être publié au [Journal officiel](#).

Grille 2017 avec Valeur de point à 6.22€		Grille 2018 avec Valeur de point à 6.30€		Grille 2019 avec Valeur de point à 6.39€	
130	1487.00 €	130	1513.00 €	130	1534.00 €
140	1494.90 €	140	1520.48 €	140	1541.63 €
150	1502.80 €	150	1528.00 €	150	1549.26 €
160	1510.70 €	160	1535.50 €	160	1556.89 €
170	1518.60 €	170	1543.00 €	170	1564.52 €
180	1526.50 €	180	1550.50 €	180	1572.15 €
190	1534.40 €	190	1558.00 €	190	1579.78 €
215	1554.15 €	215	1576.75 €	215	1598.85 €
225	1562.05 €	225	1584.25 €	225	1606.48 €
240	1573.90 €	240	1595.50 €	240	1617.93 €
255	1586.10 €	255	1606.50 €	255	1629.45 €

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 -**

Email : [fedechimie\\_cgtfo@wanadoo.fr](mailto:fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr) - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>